



1^{er} semestre 2026



n° 44



Sap-en-Auge Bulletin Municipal



Editorial

Mes chers concitoyens

L'année municipale que nous venons d'entamer se révèle riche en projets. L'équipe municipale, qui a été renouvelée à près de la moitié, fait preuve, comme l'équipe précédente, d'une grande motivation avec beaucoup d'enthousiasme.

Certes, le nouveau mode électoral imposé n'a pas permis à chacun d'entre vous d'exprimer pleinement « sa » démocratie et a déçu tous ceux qui étaient habitués à un autre mode de sélection des élus. La loi est dure, mais il en est ainsi !



Nous venons d'accueillir le Comice Agricole Cantonal, événement que notre collectivité n'avait pas connu depuis vingt-cinq années.

Ce fut une belle réussite avec une parfaite organisation et une belle mobilisation de tous les bénévoles. Le bilan inonde notre territoire d'optimisme au regard de tous les jeunes agriculteurs qui ont repris des exploitations et qui s'engagent pleinement pour l'avenir de leur métier passion.

Parallèlement, les projets se déroulent comme prévu malgré les empêcheurs de tourner en rond qui compliquent des procédures déjà complexes, mais, nous y arriverons et surtout nous ne baisserons pas les bras car l'équipe municipale est plus que décidée à retrousser les manches.

L'été sera encore festif à Sap-en-Auge, le cœur de saison verra son lot habituel d'animations comme les années précédentes : exposition, soirée guinguette, marché nocturne, réunions hippiques, jazz sous les merisiers qui vont s'enchaîner avec, si possible, la bonne météo pour les accompagner.

Je vous souhaite une belle période estivale.

Gérard ROSÉ, Maire de SAP-en-AUGE



Infos Municipales

Seules les informations les plus marquantes des réunions du Conseil Municipal sont rapportées. Les comptes-rendus complets sont affichés sur les panneaux sous les Halles.

Conseil du 5 mars 2026

Compte Financier unique (CFU)

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire nouveau qui remplace désormais à la fois le Compte de Gestion (établi par le comptable public) et le Compte Administratif (rédigé par la Mairie), et qui est obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les communes et autres collectivités territoriales.

Approbation des différents Comptes

Après avoir pris connaissance des documents et justificatifs comptables, le Conseil Municipal a approuvé, successivement et à l'unanimité, les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2025 de la Commune, de l'Assainissement et du CCAS.

Budgets primitifs

Ont été votés à l'unanimité par le Conseil les budgets 2026 ci-dessous.

Budget Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	734 481,77 €
Dépenses et recettes d'investissement :	211 054,99 €

Budget Assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	277 521,98 €
Dépenses et recettes d'investissement :	377 646,47 €

Budget CCAS :

Equilibré en dépenses et recettes :	7 004,88 €
-------------------------------------	------------



Directeur de Publication : M. Gérard Rosé, Maire.

Rédaction / Conception : Mme Evelyne James, en collaboration avec Mme Nathalie Guerrier, Maire Adjoint.

Impression : Imprimerie Hérault

Conseil du 5 mars 2026 (suite)

Subventions 2026

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour l'attribution de diverses subventions pour un montant total de 15 000 €.

Tarif de location du gîte communal

Monsieur le Maire propose de revaloriser le tarif de location du gîte en le passant à 30 € par personne, au lieu de 25 € actuellement et ce, jusqu'à 7 personnes.

Au-delà de 7 personnes, obligation de prendre le gîte complet aux tarifs de 450 € l'hiver et 320 € l'été qui restent inchangés.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition.

Conseil du 20 mars 2026

Première réunion du nouveau Conseil Municipal



Election du Maire et des adjoints

Gérard Rosé a été réélu Maire à l'unanimité.

La liste des adjoints présentée par Denis Robillard a été élue à la majorité absolue.

1^{er} adjoint - Denis Robillard, délégué dans les domaines suivants :

- Gestion du personnel
- Voirie
- Cimetières
- Elagage
- Réseaux

Correspondant incendie et secours chargé des questions de sécurité civile en application de l'article L731-3 du code de la sécurité intérieure

2^{ème} adjoint : Nathalie Guerrier, déléguée pour :

- La communication
- Les Petites Cités de Caractère®
- L'aide sociale

3^{ème} adjoint : Laurent Philippe, délégué dans les domaines de :

- L'urbanisme PLUI
- L'assainissement
- Les travaux des bâtiments communaux

Conseil du 26 mars 2026

Désignation des membres et référents de différentes instances

(Voir la liste complète sur les panneaux d'affichage sous les Halles).

Centre Communal d'Action sociale (CCAS)

Président de droit : Gérard Rosé

Membres Conseillers Municipaux : Patricia Lemarinier, Françoise Broc, Chloé Zeitter, Karine Jarrié, Vanessa Besnier, Nathalie Guerrier, Annie Dufour, Charlotte Van Der Grift

Membres hors Conseil : Marie-Thérèse Mayzaud, Noëlle Godier, Marie-Laure Le Bossé, Monique Papin, Nathalie Heutte, Laetitia Roulois, Nathalie Simon, Emmanuelle Carpentier

Vice-Présidente : Marie-Thérèse Mayzaud

Conseil du 26 mars 2026 (suite)

Syndicats d'alimentation en eau potable

Pays d'Auge Ornaïs

Titulaires : Laurent Normand & Philippe de Tavernier

Suppléants : Jean-Yves Barbrel & Karine Jarrié

Trigardière:

Titulaires : Laurent Normand & Philippe de Tavernier

Suppléant : Jean-Yves Barbrel

Petites Cités de Caractère®

Titulaire : Mickaël Paris

Suppléant : Nathalie Guerrier

Entretien annuel de l'Orgue

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a retenu, au programme de l'année 2026, un montant de 528 € TTC pour l'opération d'entretien de l'Orgue de l'Eglise. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune, l'Etat apportera une subvention de 50 % du devis hors taxes.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette opération et autorise Monsieur le Maire à lancer l'ordre de service, dès que la DRAC aura engagé la subvention concernée.

Fiscalité locale 2026

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire de modifier, selon le barème ci-après, les taux d'imposition 2026 :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) :	33,43 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) :	9,53 %
Taxe d'Habitation (TH)	10,98 %

Subvention pour un séjour culturel à Barcelone

Ayant reçu une demande de subvention du collège Trégaro pour un séjour culturel à Barcelone pour une élève de notre Commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 30 € à cette élève.

Conseil du 4 mai 2026

Travaux relatifs au réseau d'assainissement des eaux usées

Lors du Conseil Municipal du 3 avril 2025, le cabinet SOGETI Ingénierie avait été choisi pour effectuer l'étude nécessaire à la réalisation des travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement collectif de la commune. Après étude, le coût des travaux de renouvellement du réseau dans diverses rues de la commune a été estimé par SOGETI à 365 000 € HT. Un appel d'offre a été lancé, quatre entreprises ont répondu.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, après délibération, a retenu l'offre de l'Entreprise Bouygues Energies et Services/Atec et décidé d'engager les travaux pour un montant estimé à 363 589 € HT.

Représentants au Comité de Pilotage Natura 2000

Le comité de pilotage du site 2000 FR2500103 « Haute vallée de la Touques et affluents » est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un représentant de la commune et un suppléant doivent être désignés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité : Laurent Normand (titulaire) et Jean-Yves Barbrel (suppléant), pour siéger au sein de ce Comité.



8 mai 2026
Commémoration du 8 mai 1945



Le Théâtre : une tradition sapienne - « Du vent dans les branches de Sassafras » - 1979

Suite et fin

La pièce ayant eu beaucoup de succès, après l'avoir présentée trois fois au Sap, nous avons envisagé de la jouer ailleurs et de partir en tournée comme de vrais acteurs. Nous avons donc repris le tube Citroën avec les décors de tournée et les accessoires. Direction Vimoutiers, puis Tinchebray où nous étions invités et surtout le théâtre d'Alençon, à l'occasion du Festival de Théâtre Amateur, invités par le Maire d'Alençon qui se trouvait être aussi un ancien Maire du Sap.



Le théâtre d'Alençon n'était pas un théâtre à l'italienne, mais plutôt un bâtiment moderne qui ressemble en plus petit à ce que l'on appelle maintenant un Zénith dans une ville. Bien entendu, il n'y a aucune acoustique, c'est l'électronique qui permet d'entendre les acteurs, qui de leur côté entendent tout ce qui se passe dans la salle.

A cette époque des Maisons des Jeunes et de la Culture, se pratiquait plutôt du théâtre d'avant-garde, comme Bertolt Brecht, ce qui fait qu'avec « Du vent dans les branches de Sassafras » nous n'étions pas dans l'air du temps !

Toute la matinée à Alençon fut consacrée aux réglages, non seulement du son à partir de la scène, mais aussi du bruitage de la pièce, ce qui fut important pour la suite.

Notre prestation eut lieu l'après-midi, le public étant constitué des autres troupes participant au festival.

A la moitié de la pièce, lorsque les indiens attaquent le ranch, aidés par un bandit appelé Calder qui fut tué pendant l'attaque, la « Petite-Coup-Sûr », ancienne prostituée comme on l'a vu précédemment, participa à la défense en exécutant un strip-tease devant les indiens. La surprise et la mort de Calder les firent renoncer à l'attaque, mais la « Petite-Coup-Sûr », fut touchée par une flèche. Le Docteur Butler, que j'interprétais, la soigne et diagnostique une flèche empoisonnée au curare, donc peu de chance de survivre.

Sachant qu'elle va mourir et ne voulant pas succomber en tant que prostituée, elle demande à John Emery de la marier avec le Docteur pour décéder en honnête femme et elle s'écroule sur le sol : morte ! Je m'agenouille sur le sol, pleurant et regrettant un mariage aussi court. C'est alors que j'entends dans le public une voix qui dit à son voisin : « Tu ne trouves pas que c'est un peu ringard ? » et son voisin répondre : « Essaie d'en faire autant, après on verra ! » ... Ce qui n'a pas empêché les applaudissements et les félicitations de notre hôte, le Maire d'Alençon.

Jean-Claude MAYZAUD

Vie de la Commune

Informations diverses - Rappel

Taille des haies : elle est obligatoire ...



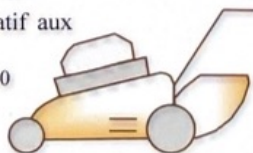
Chaque habitant se doit d'entretenir ses haies et d'égaler ses arbres en bordure de voirie, de même que son trottoir, son fossé ou son caniveau. Il est souhaitable :

- Que l'égale de la haie soit effectué à la verticale du talus du fossé, lorsqu'il existe, ou du pied de la haie.
- Que la hauteur maximale ne dépasse pas 2,50 m.

Tonte des pelouses : respectez les horaires !

Selon le décret, en vigueur depuis 2006, relatif aux horaires de tonte, celles-ci sont autorisées :

- du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- samedi 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- dimanche et jours fériés 10h00 - 12h00



Registre communal (☎ Mairie : 02 33 39 41 29)



Les personnes vulnérables vivant à domicile peuvent être inscrites sur un registre communal spécial, dans l'optique de faciliter l'intervention des services municipaux, sanitaires et sociaux en cas d'urgence.

Frelons asiatiques

Le coût de la destruction des nids reste à la charge des particuliers, mais peut être, le cas échéant, pris en charge, en tout ou partie, par des financements locaux émanant de collectivités territoriales.



Comme l'année passée, dans le cadre de la lutte collective contre la prolifération du frelon asiatique engagée par le GDS de l'Orne, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, a acté lors de la séance du 26 mars 2026, de prendre en charge une partie des factures de destruction de nids, qui ne pourra excéder 50 € par intervention, et à condition que celle-ci soit effectuée par une entreprise agréée.

De Chevalier à Officier ...

Promotion de Marie-Thérèse Mayzaud au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite

L'insigne lui a été remis le 28 avril 2026 par Véronique Louwagie, ancienne Ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat.



« Marie-Thérèse Mayzaud a forgé une vie au service des autres avec la constance d'une pharmacienne, la ténacité d'une élue et la générosité d'une femme qui n'a jamais compté ses heures.

Pour cette vie tournée vers les autres, la médaille Régionale, Départementale et Communale vous avait déjà été remise. Aujourd'hui, c'est la République Française qui, par l'Ordre National du Mérite, vous remercie une fois encore. »

Extrait du discours de Véronique Louwagie

Dimanche de Caractère - 13 septembre 2026

« De la Mairie à l'Eglise et ... après »

Au fil d'une balade de la Mairie à l'Eglise, ponctuée de rappels historiques, laissez-vous plonger dans l'univers des mariages du XX^e siècle.

Programme :

- RV 14h30 - Place du Marché.
- Après la découverte d'une exposition de photographies et de menus d'époque, la visite s'achèvera par un atelier de préparation de poule au pot, suivi d'une dégustation de produits locaux (volaille, légumes, fromages et cidre).

Contacts :

Mickaël Paris - 06 03 87 05 23 - mickael.paris61@gmail.com

Jean-Yves Barbrel - 06 75 38 90 94 - jean-yvesbarbrel@orange.fr



Coiffe normande de mariage

Rando gourmande - 14 mai 2026

La randonnée organisée par l'association « Le Grand Jardin » s'est dirigée cette année vers Neuville. Elle a rassemblé plus d'une centaine de courageux dans une ambiance chaleureuse et conviviale malgré la pluie qui s'était invitée sur le parcours !



Comice agricole

Domaine du Grand Jardin - 13 juin 2026

Au programme :

- Concours d'animaux
- Stands de producteurs locaux
- Exposition de matériel agricole et de motoculture
- Exposition de tracteurs anciens
- Buvette et restauration sur place
- Jeux pour les enfants



Plus d'une centaine de bovins, provenant de vingt-trois fermes, dont quatre de Sap-en-Auge, ont concouru.

Une quinzaine d'exposants ont proposé leurs produits locaux.



L'inauguration a eu lieu en présence de Nathalie Goulet et Olivier Bitz, Sénateurs de l'Orne et Thierry Liger, député de la circonscription.

Ceux-ci ont été accueillis par Gérard Rosé, Maire de Sap-en-Auge, Dominique Hoorelbeke, Président du Comice Cantonal et Karim Bounab Président de la CDC VAM.

Exposition



Festival « Arts en Cités » : Luc Chalifour

Travail photographique consacré aux fleurs

Organisé par le Conseil Départemental et les Petites Cités de Caractère® de l'Orne. Cette année, l'art contemporain se décline sur le thème des jardins.

Les expositions invitent le public à découvrir des créations contemporaines en plein air, dans des écrans végétaux où nature, patrimoine et art se rencontrent.

du 29 juin au 27 septembre 2026 dans la Salle du Conseil de la Mairie.

Visite libre : lun, mer : 9h-12h - mar, jeu, ven : 9h-12h / 14h-17h

Ecole Raymond Queneau

Ci-dessous, un résumé des actions qui ont jalonné notre vie scolaire depuis janvier.



Sécurité à l'Ecole et acquisition des gestes qui sauvent : Intervention des pompiers pour les élèves du CP au CM2.

Exercice grandeur nature pour un départ de feu dans la cantine et « sauvetage » d'une personne.

Un grand merci aux pompiers qui ont donné de leur temps et qui répondent toujours présents pour intervenir auprès de nos élèves.

Domaine sportif : Cycle rugby pour les élèves du CE1 au CM2 avec Jérôme puis tournoi de rugby le 23 juin à L'Aigle. **Ateliers sportifs** le vendredi sur la pause méridienne avec Pierre de la MJC de Vimoutiers. **Journée olympique et paralympique** au collège de Vimoutiers avec des élèves de Crouettes et de Gacé et des collégiens de Vimoutiers

Partenariats : Ateliers avec les résidents de l'Ehpad Audelin Lejeune pour les élèves de la maternelle au CE1 (jeux de société, jardinage, bricolage, ...), et du Foyer Louise Marie pour les CE2 au CM2 (jeux de société, confection d'objets de Noël, ...).

Projet sur la biodiversité : avec Emmanuel et Mathis, services civiques « In Situ », en partenariat avec Le Costil, les deux EHPADs et le foyer Louise Marie.

Sorties scolaires : Maternelles et CP le 18 juin à Honfleur (Naturoparc et Musée Eugène Boudin avec ateliers arts plastiques). CE1 au CM2 au Château de Crèvecœur en Auge avec participation à 2 ateliers. *Un grand merci à l'Association des Parents Investis (API) et à l'association La Ruche pour leur soutien financier, ainsi qu'à la CDC VAM et à la coopérative scolaire, partenaires qui ont permis de réduire le coût restant à la charge des familles. Merci également aux familles qui ont donné de leur temps pour accompagner les élèves lors de ces sorties.*

Fête de fin d'année le samedi 27 juin : Présentation d'un spectacle de danse, théâtre, acrosport, ... et présence de différents stands proposés par l'API.

Pour rappel, les familles peuvent bénéficier à l'école d'une garderie : le matin, de 7h30 à 8h50 et le soir, de 16h30 à 18h30, du lundi au vendredi et d'un accueil en centre de loisirs le mercredi, lors des petites vacances et pendant le mois de juillet.

L'équipe enseignante tient à remercier les agents de la CDC VAM, ainsi que ceux de la commune. *Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 sont toujours possibles auprès de Mme Levallois de la CDC VAM.*

Bonnes vacances et rendez-vous au mardi 1^{er} septembre à 8h50.

L'équipe enseignante et les agents

Les Sourires d'Audelin

Deux animations seront organisées par l'association : une Marche le dimanche 6 septembre et un Thé Dansant le dimanche 15 novembre.



Venez nombreux partager ces moments de convivialité et de solidarité !

A noter dans vos agendas

- 13 juillet : Soirée Guinguette (Le Grand Jardin)
- 1 août : Concert d'Orgue - Eglise du Sap (Le Grand Jardin)
- 7 août : Marché nocturne (CCAIS)
- 9 & 30 août : Courses hippiques (Société des Courses)
- 15 août : Jazz sous les Cerisiers (Le Grand Jardin)
- 3 octobre : Spectacle Octobre Rose (Le Grand Jardin)
- 25 octobre : Marché aux livres (Maison des Associations)
- 7-8 novembre : Fête du Cidre (Le Grand Jardin)
- 29 novembre : Repas des aînés - Salle des Fêtes
- Début décembre : Concert / chorale - Eglise du Sap (Le Grand Jardin)